

Club informatique Mont-Bruno

Séance du 29 janvier 2020

Naviguer sur le Web avec Chrome – 2e partie

Série facile Session 2

Présentateur : Sylvain Garneau

Contenu de la séance

- Un peu de vocabulaire pour bien se comprendre
 - Qu'est-ce que l'informatique et le traitement de l'information?
 - Qu'est-ce qu'un champ de saisie?
- Les autres fonctions de base de Chrome
 - La protection contre l'hameçonnage
 - La suppression de la publicité et les extensions
 - Les téléchargements
 - L'impression d'une partie d'une page Web et d'une image d'une page Web
 - La saisie semi-automatique
 - Les témoins (cookies en anglais)

Les exercices de ce document ont été développés sur un ordinateur muni du système d'exploitation Windows 10 version 1909, ainsi que de la version 79 de Chrome. Si votre système d'exploitation ou votre version de Chrome est différent, vous aurez peut-être à faire quelques ajustements aux exercices.

Windows 8 ou 8.1 : Si vous utilisez le système d'exploitation Windows 8 ou 8.1, pour faire les exercices, vous devrez utiliser votre ordinateur en mode bureau et non en mode métro. Il existe plusieurs façons de basculer Windows 8 ou 8.1 en mode bureau. En voici une :

1. si la page Accueil n'est pas affichée, frappez sur la touche **Windows** (c'est la touche à droite de la touche **Ctrl**) pour l'afficher;
2. cliquez sur la tuile **Bureau**.

Un peu de vocabulaire pour bien se comprendre

Qu'est-ce que l'informatique?

Créé en 1957, par un ingénieur allemand, le terme « Informatik » ou « Informatique » en français réfère, dès lors, au traitement automatique de l'information.

Ce n'est qu'en 1966, que l'Académie française consacre l'usage officiel du mot pour désigner la « science du traitement de l'information ».

Donc, on peut résumer en disant que l'informatique est un domaine d'activité scientifique, technique et industriel concernant le traitement automatique de l'information par l'exécution de programmes informatiques par des machines telles que : ordinateurs, robots, appareils intelligents connectés, etc.

Le traitement de l'information en informatique est orienté vers l'obtention de résultats planifiés par la transformation des données (information formatée) fournies aux applications. Simplement dit, il s'agit pour l'application de :

- lire (lecture) les données nécessaires à la production des résultats,
- mémoriser ces données afin de les utiliser,
- traiter les données reçues pour les transformer en résultats,
- écrire/afficher/émettre les résultats recherchés sur le média de sortie choisi (mémoire interne, écran, disque dur ou virtuel, clé USB, CD, DVD, haut-parleurs, etc.)
- avec l'intelligence artificielle, on ajoute les capacités :
 - d'apprentissage,
 - d'analyse complexe
 - et prise de décision pertinente basée sur la masse de données disponibles et organisées.

Qu'est-ce qu'un champ de saisie?

En informatique, un **champ de saisie** est une zone d'un formulaire, d'une page Web ou d'une application qui ressemble à un rectangle de taille variable à l'intérieur duquel on propose à l'utilisateur d'entrer une donnée ciblée (ex. : nom, adresse, âge, date de naissance, etc.) pour qu'elle soit ensuite utilisée par une application ou envoyée à un site Web dans le cas d'un formulaire de page Web.

Habituellement lorsqu'on passe le pointeur de sa souris au-dessus d'un champ de saisie, le pointeur se transforme en icône de sélection de texte (I) pour indiquer à l'utilisateur que cette zone peut être sélectionnée, par un clic, afin d'y écrire via le clavier un texte ou une donnée. Lors du clic sur un champ de saisie, le curseur se met à clignoter pour indiquer l'endroit où le texte entré sera éventuellement inséré.

Les champs de saisie sont normalement vides, mais parfois ils contiennent une valeur par défaut correspondant soit à la valeur la plus fréquemment utilisée ou soit à un mot décrivant la fonction du champ (ex. : Recherche).

En général, il est possible d'effectuer des opérations de copier-coller dans les champs de saisie.

La protection contre l'hameçonnage

Qu'est-ce que l'hameçonnage?

L'hameçonnage consiste à créer et envoyer massivement des courriels qui ont pour objectif de tromper le destinataire afin de lui soutirer des renseignements personnels et/ou financiers de nature confidentielle. Habituellement, il s'agit d'obtenir des numéros de carte de crédit, des renseignements bancaires, des numéros d'assurance sociale ainsi que des mots de passe afin d'usurper l'identité de la victime, ou vendre ces informations à un autre individu dans le même but.

Il est parfois très difficile d'identifier une tentative d'hameçonnage, car le message présente généralement un format légitime avec le logo de la société, son nom, et est rédigé en des termes rappelant ceux utilisés par l'organisation usurpée. Le message d'hameçonnage incite le destinataire à réagir immédiatement afin d'éviter une perte financière, faire un gain ou éviter que son compte en ligne soit fermé. Habituellement, le message contient un lien qui dirigera la victime potentielle vers un site Internet ressemblant au site légitime et d'où les renseignements personnels du destinataire seront enregistrés.

Note : L'information précédente est extraite de la page sur la cybercriminalité de la Sûreté du Québec.

Comment Google aide-t-il à éviter les pièges de l'hameçonnage?

Google a conçu la fonction « **Navigation sécurisée** » pour identifier les sites Web suspects et en informer les internautes afin qu'ils puissent se prémunir contre les attaques malveillantes. En apportant des informations détaillées sur ces menaces et en affichant des avertissements, les utilisateurs sont éclairés sur les dangers potentiels de sites Web identifiés comme suspects et ils sont encouragés à ne pas utiliser ces mêmes sites Web.

Il est important de noter qu'il y a toujours un certain retard entre la diffusion d'une attaque d'hameçonnage sur Internet et sa détection par les autorités concernées telles que Google. Ainsi, la protection offerte par Google auprès de ses utilisateurs de Chrome et Gmail n'est pas absolue et il faut donc rester très vigilant à tout moment pour ne pas devenir les premières victimes d'une nouvelle attaque.

L'outil « **Navigation sécurisée** » analyse des milliards de sites Web chaque jour, à la recherche de sites suspects. Des milliers de nouveaux sites douteux sont ainsi découverts tous les jours, parmi lesquels de nombreux sites Web légitimes ayant été piratés. Ces sites suspects sont signalés par des avertissements dans les recherches Google, les navigateurs Web et les courriels Gmail pour ceux qui y sont inscrits.

Les paramètres de protection offerts par Google Chrome (*signaler automatiquement les incidents de sécurité potentiels à Google et assurer votre protection et celle de votre appareil contre les sites dangereux*) sont activés, par défaut, lors de l'installation. Vous n'avez donc rien à faire pour obtenir cette protection, mais restez toujours vigilant quand même.

Note : L'information précédente est extraite du site de Google Chrome.

Comment pouvez-vous aider Google à nous éviter les pièges de l'hameçonnage?

Quand vous trouvez un site Web qui vous semble douteux et susceptible de faire de l'hameçonnage, vous pouvez le signaler pour enquête en copiant l'adresse suivante **https://safebrowsing.google.com/safebrowsing/report_phish/?hl=fr** dans la barre d'adresses de Chrome pour atteindre le formulaire de Google et signaler un site d'hameçonnage et en fournissant dans le champ de saisie **URL** l'adresse Web du site malveillant et en stipulant pourquoi vous croyez que c'est le cas dans le champ de saisie **Commentaires**.

Les autres fonctions de base de Chrome

Note : Tous les exercices suivants présument que le navigateur Chrome est démarré.

La suppression de la publicité et les extensions

Qu'est-ce qu'une extension?

Une extension est une petite application logicielle qui modifie, améliore ou ajoute des fonctionnalités à un navigateur Web qui supporte le concept d'extension. Les extensions permettent par exemple de bloquer la publicité des sites Web, d'afficher la météo, de fournir des outils d'aide au développement Web, etc.





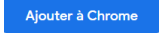


Une fois installées, les extensions se mettent à jour automatiquement et de façon transparente. Il n'est pas nécessaire de redémarrer le navigateur après l'installation ou la mise à jour d'une extension.



Les extensions sont toutes gratuites. Vous n'avez donc pas à vous restreindre de les utiliser. Au contraire, vous devriez visiter le **Chrome Web Store** pour découvrir ce qui vous est offert.

Google Chrome possède un système de gestion d'extensions permettant d'ajouter de nombreuses fonctionnalités au navigateur. Ces extensions sont publiées et disponibles à travers le **Chrome Web Store**.







Le **Chrome Web Store** est un magasin virtuel où on peut trouver toutes les extensions, les thèmes permettant de personnaliser son environnement Chrome, les applications qui offrent différentes fonctions, mais qui ne sont pas toutes gratuites à l'utilisation et finalement tous les jeux.






Exercice 1 : comment installer une extension sur Chrome. (Nous allons ajouter l'extension *Adguard AdBlocker* à Chrome.)

1. Si ce n'est pas déjà fait, ouvrez votre navigateur Chrome ;
2. En haut à droite de l'écran, cliquez sur  .
3. Dans le menu qui est apparu, cliquez sur **Plus d'outils**.
4. Dans le menu qui est apparu, cliquez sur **Extensions**.
5. Dans la page qui vient d'ouvrir, vous voyez toutes les extensions qui sont déjà installées ainsi que leurs états, selon la position et la couleur de l'interrupteur  activée ou non  . En haut, à gauche de la page, cliquez sur  , et puis cliquez sur [Ouvrir le Chrome Web Store](#) .
6. Dans l'onglet **Chrome Web Store – Extensions** qui vient de s'ouvrir, recherchez les extensions de suppression de publicité offerte avec les actions suivantes :
 - 6.1. en haut à gauche de la page, le curseur d'insertion est déjà dans le champ de recherche, écrivez **ad blocker**;
 - 6.2. frappez la touche **Entrée**;
 - 6.3. les extensions de suppression de publicité les plus populaires s'affichent. Pour obtenir la liste complète, cliquez sur **Plus d'extensions** en haut à droite de la page.
7. Ajoutez à Chrome l'extension **Adguard AdBlocker** avec les actions suivantes :
 - 7.1. sur la ligne de l'extension **Adguard AdBlocker**, cliquez sur  ;
 - 7.2. dans la fenêtre qui vient d'ouvrir, cliquez sur le bouton **Ajouter l'extension**;
 - 7.3. si la page dans l'onglet qui s'ouvre est en anglais, cliquez sur le bouton  , à droite sur la barre d'adresse, pour traduire la page puis, cliquez sur le bouton **Traduire** dans la petite fenêtre qui vient d'apparaître;
 - 7.4. dans l'onglet vous remerciant d'avoir installé AdGuard, personnalisez vos options de filtrage avec les actions suivantes :
 - 7.4.1. activez le filtre en cliquant sur  à droite de **Un filtre pour tous les compteurs et systèmes d'analyses connus**,

- 7.4.2. activez le filtre en cliquant sur  à droite de **Protection contre le phishing et les sites web malicieux**,
- 7.4.3. désactivez le filtre en cliquant sur  à droite de **Autoriser les annonces de recherche et l'auto-promotion...**,
- 7.4.4. fermez l'onglet actif **Merci d'avoir installé AdGuard** en cliquant sur le **X** à droite de l'onglet ;
- 7.5. fermez l'onglet **AdGuard AdBlocker – Chrome Web Store** en cliquant sur le **X** à droite de l'onglet;
- 7.6. cliquez n'importe où sur la zone ombragée de l'onglet **Extensions**;
- 7.7. constatez l'ajout, en haut de la liste, de l'extension **Adguard AdBlocker** dans votre liste d'extensions dans l'onglet **Extensions**.

Exercice 2 : comment désactiver et réactiver la suppression de la publicité sur un site. (Vous allez désactiver et réactiver la suppression de la publicité sur le site de lapresse.ca)

1. Désactivez la suppression de la publicité sur le site **lapresse.ca** avec les actions suivantes :
 - 1.1. cliquez sur l'adresse dans la barre d'adresse pour la sélectionner;
 - 1.2. écrivez **lapresse.ca**;
 - 1.3. frappez la touche **Entrée**;
 - 1.4. notez, en vous déplaçant dans la page, qu'il n'y a pas de publicité et que sous l'icône  de l'extension **Adguard AdBlocker**, un nombre vient d'apparaître , celui-ci représente le nombre d'éléments bloqués par l'extension;
 - 1.5. à droite de la barre d'adresse, cliquez sur l'icône  de l'extension **Adguard AdBlocker** (le petit chiffre pourrait être différent que 7);
 - 1.6. désactivez la suppression de la publicité en cliquant sur  au-dessus de **lapresse.ca** **La protection est activée**;
 - 1.7. rafraîchissez, si nécessaire, la page en cliquant sur  en haut, à gauche de la barre d'adresse;
 - 1.8. notez qu'il y a maintenant des fenêtres publicitaires à différents endroits de la page et sur toutes les pages du site.
2. Constatez que la suppression de la publicité est toujours active pour les autres sites Web avec les actions suivantes :
 - 2.1. ouvrez un nouvel onglet en cliquant sur le petit **plus**  à l'extrême droite de la barre d'onglet;
 - 2.2. cliquez dans la barre d'adresse puis écrivez **journaldemontreal.com** ;
 - 2.3. frappez la touche **Entrée**;
 - 2.4. notez qu'il n'y a aucune publicité sur la page d'accueil de site du Journal de Montréal ainsi que toutes les autres pages visitées;
 - 2.5. fermez l'onglet actif (**Actualités, nouvelles et chroniques | Le Journal de Montréal**) en cliquant sur le **X** à droite de cet onglet.
3. Réactivez la suppression de la publicité sur le site **lapresse.ca** avec les actions suivantes :
 - 3.1. cliquez sur l'onglet où le site **lapresse.ca** a été téléchargé;

- 3.2. cliquez sur l'icône  de l'extension **Adguard AdBlocker** à droite de la barre d'adresse;
- 3.3. réactivez la suppression de la publicité en cliquant sur  au-dessus de **lapresse.ca**
La protection est désactivée;
- 3.4. rafraîchissez, si nécessaire, la page en cliquant sur  en haut, à gauche de la barre d'adresse;
- 3.5. notez qu'il n'y a plus d'annonces sur toutes les pages du site et que l'icône gris  est passée au vert avec le nombre de publicités bloquées  (le petit chiffre pourrait être différent que 7).

L'impression d'une partie d'une page Web et d'une image d'une page Web

Voici quelques trucs pour économiser de l'encre et du papier :

- ◆ imprimer uniquement la partie d'une page Web qui vous intéresse et non la page en entier;
- ◆ imprimer uniquement l'image qui vous intéresse dans une page Web et non la page en entier.




Exercice 3 : comment imprimer uniquement la partie d'une page Web qui vous intéresse et non la page au complet ? (À partir de la page de l'atelier des mordus de l'informatique sur le site du club, vous allez imprimer la section décrivant les types de présentations recherchées pour l'atelier.)

1. Affichez la page de l'atelier des mordus de l'informatique sur le site du Club informatique Mont-Bruno avec les actions suivantes :
 - 1.1. cliquez sur l'adresse dans la barre d'adresse pour la sélectionner;
 - 1.2. écrivez **cimbcc.org**;
 - 1.3. frappez la touche **Entrée**;
 - 1.4. sur la barre noire de menu, au centre de l'écran, pointez (sans cliquer) avec la souris sur **PARTAGE DES CONNAISSANCES**, puis descendez le pointeur et cliquez sur **ATELIERS** ;
 - 1.5. plus bas dans la page **ATELIERS** (vous devez utiliser la barre de défilement pour voir le bas de la page), dans la section **Liste des ateliers**, cliquez sur **Mordus de l'informatique**.
2. Sélectionnez, pour impression, la section **Types de présentations recherchées** avec les actions suivantes :
 - 2.1. localisez la section **Types de présentations recherchées**, plus bas dans la page en utilisant la barre de défilement;
 - 2.2. cliquez juste à gauche du titre **Types de présentations recherchées** et, en maintenant le bouton de la souris enfoncé, déplacez le curseur de la souris après **et bien d'autres sujets**, puis relâchez le bouton de la souris (le texte sélectionné est maintenant en surbrillance);
 - 2.3. cliquez de la droite sur n'importe quel endroit de la zone en surbrillance;
 - 2.4. dans le menu, cliquez sur **Imprimer...** .

3. Dans le menu **Imprimer**, si nécessaire, changez les paramètres d'impression, puis cliquez sur le bouton **Imprimer**.

L'impression de la section **Types de présentations recherchées** prend seulement une feuille de papier. L'impression de toute la page de cet atelier prendrait plusieurs feuilles.

Exercice 4 : comment imprimer une image d'une page Web sans imprimer toute la page qui contient cette image ? (Vous allez imprimer le bandeau logo du site du club à partir de la page ouverte dans l'exercice précédent.)

1. Utilisez la barre de défilement pour afficher le haut de la page de l'atelier des mordus de l'informatique.
2. Le bandeau logo du site, tout en haut de toutes les pages du site, est formé de plusieurs carrés avec des images dont le logo du club.
3. Imprimez le bandeau logo du site du club avec les actions suivantes :
 - 3.1. cliquez de la droite sur le bandeau logo du site;
 - 3.2. cliquez sur **Enregistrer l'image sous...**;
 - 3.3. cliquez sur le bouton **Enregistrer**;
 - 3.4. dans le coin inférieur gauche de l'écran, cliquez sur ;
 - 3.5. dans le menu qui s'ouvre, cliquez sur **Ouvrir**;
 - 3.6. dans la fenêtre de l'application **Photos** qui s'ouvre en affichant l'image sélectionnée, cliquez sur  en haut et à droite;
 - 3.7. dans le menu **Imprimer** qui s'ouvre, remarquez que l'illustration de la page à imprimer montre que l'image sera imprimée en format **Paysage** du fait de sa forme.
 - 3.8. Si l'image n'est pas complète dans la page, faites les actions suivantes :
 - 3.8.1. trouvez le paramètre **Ajuster** en plaçant le pointeur de la souris du côté gauche de la fenêtre d'impression, sous le paramètre **Orientation** et tourner vers vous la roulette de la souris,
 - 3.8.2. cliquez dans la boîte sous **Ajuster** et cliquez sur **Réduire pour ajuster**;
 - 3.9. Au besoin, changez les autres paramètres d'impression (nombre de copies, orientation, taille de la photo, mode couleur, etc.), puis cliquez sur le bouton **Impression**;
 - 3.10. supprimez le fichier image qui contient le bandeau logo du site du club en cliquant sur  en haut de l'écran;
 - 3.11. confirmez, si nécessaire, la suppression du fichier en cliquant sur le bouton **Supprimer**;
 - 3.12. fermez l'application **Photos** en cliquant sur le **X** en haut et à droite de l'écran.

La saisie semi-automatique pour les formulaires

Il existe deux types de saisies semi-automatiques pour les formulaires :

➤ la saisie semi-automatique gérée par Chrome

Dans cette saisie, les propositions qui vous sont faites sont les données que vous avez entrées dans le formulaire ou la page Web lors de vos visites précédentes.

Vous pouvez aussi compléter, à l'avance, certaines informations personnelles (adresse et carte de paiement) que Chrome utilisera pour vous faciliter la tâche en remplissant, pour

vous, les formulaires Web que vous voudrez utiliser. Au-delà de ces informations prédéfinies, toutes autres informations fournies dans un formulaire Web seront enregistrées et proposées, au besoin, plus tard.





Note : Il n'est pas suggéré d'utiliser cette capacité pour les cartes de paiement pour des raisons de sécurité. Il est préférable d'entrer vos informations de cartes de paiement sur demande seulement, et cela selon les règles décrites lors des séances sur la sécurité dans les transactions électroniques.


➤ la saisie semi-automatique gérée par la page Web dans laquelle vous remplissez un formulaire

Dans cette saisie, les propositions qui vous sont faites sont les entrées qui sont le plus souvent saisies par les utilisateurs-internautes, indépendamment de ce que vous avez entré sur la page lors de vos visites précédentes.


La saisie semi-automatique pour les formulaires gérée par le navigateur Chrome

Exercice 5 : comment activer la saisie semi-automatique pour les formulaires gérée par Chrome ? (Vous allez confirmer que la saisie semi-automatique pour les formulaires est activée et ajouter deux entrées d'adresse qui seront utilisées par Chrome pour vos futurs formulaires Web.)




1. En haut à droite de l'écran, cliquez sur .
 2. Dans le menu qui est apparu, cliquez sur **Paramètres**.
 3. Dans la section **Saisie automatique**, cliquez sur  **Adresses et autres** pour ouvrir la fenêtre **Adresses et autres**.
 4. Si l'option **Enregistrer et renseigner les adresses...** est désactivé (gris), cliquez sur le bouton  pour activer l'option et obtenir un bouton bleu .
 5. Vous pouvez compléter, à l'avance, vos informations d'adresse que Chrome utilisera, à l'avenir, pour vous faciliter la tâche en complétant, pour vous, les formulaires Web avec les actions suivantes :
 - 5.1. cliquant sur **AJOUTER**, à droite de la ligne **Adresses**;
 - 5.2. dans le champ **NOM**, entrez d'abord votre prénom, un espace, puis votre nom de famille;
 - 5.3. dans le champ **Adresse postale**, entrez votre numéro d'adresse, un espace, puis le nom de rue et le numéro d'appartement si nécessaire;
 - 5.4. et ainsi de suite avec les autres champs **Ville, Province, Code postal, Pays, Téléphone et e-mail**;
 - 5.5. cliquez sur le bouton **Enregistrer**.
 6. Créez une autre entrée d'adresse en suivant les instructions de l'étape précédente (numéro 5).
- Note : Vous pouvez créer plusieurs versions d'identité que vous pourrez sélectionner selon le nom inscrit que vous utiliserez dans le formulaire Web à remplir.*

*Note : Dans la page **Paramètres**, vous pouvez également compléter, à l'avance, vos informations de modes de paiement, en cliquant sur  **Modes de paiement**. Chrome utilisera, au besoin, ces données pour renseigner les formulaires de paiement, **mais ceci n'est pas recommandé pour des raisons de sécurité à moins que vous ayez un mot de passe pour ouvrir votre compte Microsoft sur Windows 10.***

7. Fermez l'onglet **Paramètres** en cliquant sur le X dans la partie droite de l'onglet **Paramètres**.

Pour désactiver la saisie semi-automatique, il suffit de refaire les instructions 1 à 4 de cet exercice pour obtenir le bouton gris  et le mot **Désactivé**.

Exercice 6: comment modifier ou supprimer les données existantes pour la saisie semi-automatique dans les formulaires gérée par Chrome ? (Vous allez modifier ou supprimer une des deux entrées d'adresse créées dans l'exercice précédent.)



1. En haut à droite de l'écran, cliquez sur .
2. Dans le menu qui est apparu, cliquez sur **Paramètres**.
3. Dans la section **Saisie automatique**, cliquez sur  **Adresses et autres** pour ouvrir la fenêtre **Adresses et autres**.
4. À droite de l'item d'adresse que vous voulez modifier ou supprimer, cliquez sur , puis cliquez sur **Édition** ou **Supprimer**.
5. En cliquant sur **Supprimer**, l'item choisi sera immédiatement supprimé.
6. En cliquant sur **Édition**, vous pourrez modifier le contenu de l'item sélectionné avec les actions suivantes :
 - 6.1. dans le champ que vous voulez modifier, cliquez à l'endroit que vous désirez, puis faites votre modification et répéter pour toutes les informations à changer;
 - 6.2. cliquez sur **Enregistrer** pour appliquer vos changements ou sur **Annuler** pour ne rien changer.
7. Si vous avez terminé, fermez l'onglet **Paramètres** en cliquant sur le X dans la partie droite de l'onglet **Paramètres**.

Exercice 7: comment utiliser la saisie semi-automatique dans les formulaires gérés par Chrome ? (Cet exercice requiert que vous ayez déjà activé la saisie semi-automatique des formulaires et rempli une adresse dans Chrome. Sur le site de Radio-Canada, vous allez utiliser un des formulaires de concours pour entrer vos coordonnées.)

1. Téléchargez la page des concours de Radio-Canada avec les actions suivantes :
 - 1.1. cliquez sur l'adresse dans la barre d'adresse pour la sélectionner;
 - 1.2. écrivez **ici.radio-canada.ca/concours**;
 - 1.3. frappez la touche **Entrée**.
2. Cliquez sur **Accéder au concours** ou sur **Participer au concours** du premier concours actif de la liste des concours offerts par Radio-Canada.
3. Cherchez et cliquez, dans la page de présentation du concours, sur le bouton permettant de participer à celui-ci ou d'atteindre le formulaire d'inscription.
4. Complétez automatiquement les champs du formulaire d'inscription avec les actions suivantes :
 - 4.1. dans le formulaire d'inscription, cliquez sur la case pour entrer le prénom;
 - 4.2. dans le menu qui s'ouvre sous la case **Prénom**, pointez (sans cliquer) sur chaque prénom disponible pour voir apparaître les données de formulaire correspondantes, puis cliquez sur le prénom à utiliser;

- 4.3. complétez manuellement l'information requise pour le concours qui ne serait pas incluse dans les données supportées par Chrome tel que l'âge;
- 4.4. terminez votre inscription au concours en cliquant sur le bouton approprié.

Exercice 8 : comment effacer toutes les informations enregistrées dans la saisie semi-automatique pour les formulaires gérées par Chrome ? (Nous allons effacer les informations de saisie automatique et constater le résultat dans le menu *Paramètres de saisie automatique* de Chrome.)

1. En haut à droite de l'écran, cliquez sur .
2. Cliquez sur **Plus d'outils**.
3. Cliquez **Effacer les données de navigation...**
4. Cliquez sur l'onglet **Paramètres avancés**.
5. Dans la fenêtre **Effacer les données de navigation**, onglet **Paramètres avancés**, faites les actions suivantes :
 - 5.1. placez un crochet, en cliquant sur la case à gauche de l'option **Données de saisie automatique**;
 - 5.2. effacez les crochets à gauche de toutes les autres options;
 - 5.3. en haut à droite de la fenêtre, choisissez la période de temps à couvrir lors de la suppression en cliquant sur la valeur actuelle pour voir les options disponibles (**Toutes les périodes, Dernière heure, Dernières 24 heures, 7 derniers jours, Les 4 dernières semaines**) et faire votre choix;
 - 5.4. cliquez sur le bouton **Effacer les données**.
6. Dans l'onglet **Paramètres**, plus haut, dans la section **Saisie automatique**, cliquez sur  **Adresses et autres** pour ouvrir la fenêtre **Adresses et autres**.
7. Constatez que les données de saisie automatique inscrites dans la période sélectionnée ont été supprimées ainsi que toutes les autres informations qui ont été entrées dans des champs de formulaire (si seul le mot **AJOUTER** est présent, ceci indique qu'il n'y a plus d'adresses ou de cartes de paiement enregistrées).
8. Fermez l'onglet **Paramètres** en cliquant sur le X dans la partie droite de l'onglet **Paramètres**.

Note : Attention - Si vous utilisez Chrome, sur plusieurs appareils, en mode connecté avec un compte Google et que vous avez activé l'option de synchronisation pour la Saisie automatique, l'effacement de données de navigation va aussi se répercuter sur vos autres appareils.

La saisie semi-automatique pour les formulaires gérée par le site Web visité

Exercice 9 : comment utiliser la saisie semi-automatique de la page d'accueil de Google ? (Vous allez chercher des pages contenant les mots *disque dur externe* en écrivant seulement le mot *disque*; notez que cette saisie semi-automatique est gérée par la page de Google et non par votre navigateur Chrome.)

1. Téléchargez la page d'accueil du moteur de recherche de Google avec les actions suivantes :
 - 1.1. cliquez sur l'adresse dans la barre d'adresse pour la sélectionner;
 - 1.2. écrivez **google.ca**;
 - 1.3. frappez la touche **Entrée**;

2. Écrivez **disque**.
3. Notez qu'un menu offrant plusieurs suggestions de recherches commençant par **disque** est apparu.
4. Cliquez sur **disque dur externe** pour obtenir la liste des pages contenant les mots **disque**, **dur** et **externe**.

La saisie semi-automatique pour les mots de passe

Il existe deux types de saisies semi-automatiques pour les mots de passe :







- la saisie semi-automatique gérée par le navigateur Chrome
Dans ce cas, les interactions et la sauvegarde des mots de passe sont contrôlées par votre navigateur Chrome situé sur votre ordinateur.
- la saisie semi-automatique gérée par le site qui requiert un mot de passe
Dans ce cas, les interactions et la sauvegarde des mots de passe sont contrôlées par le site Web visité situé sur le serveur hébergeant le site.

***Note : Attention** - lorsque vous utilisez la saisie semi-automatique pour les mots de passe gérée par Chrome, les mots de passe sont enregistrés localement sur votre appareil ou sur le serveur de Google si vous travaillez en mode connecté (compte Google) avec synchronisation sur tous vos appareils. Cela signifie que quiconque (incluant un virus) ayant accès à votre ordinateur pourrait potentiellement accéder à ces sites et obtenir cette information. Vous ne devez donc utiliser cette fonction que pour des sites pour lesquels une usurpation d'identité n'a pas de conséquences significatives pour vous. Vous ne devriez donc pas utiliser cette fonction sur un site sur lequel vous pouvez faire des transactions financières, sur un site contenant des informations personnelles ou sur un site de messagerie électronique.*

*Pour cette raison, nous vous conseillons d'utiliser le site d'**Hydro-Québec**, pour faire cet exercice, car il n'y a pas vraiment de risques financiers à le faire et en plus vous pourriez vous inscrire à la facturation électronique et utiliser leurs outils d'évaluation de votre performance énergétique.*

La saisie semi-automatique pour les mots de passe gérée par Chrome

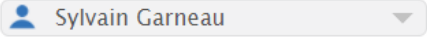
Exercice 10 : comment activer la saisie semi-automatique pour les mots de passe gérée par Chrome ?

1. En haut à droite de l'écran, cliquez sur .
2. Dans le menu qui est apparu, cliquez sur **Paramètres**.
3. Dans la section **Saisie automatique**, cliquez sur  **Mots de passe** pour ouvrir la fenêtre **Mots de passe**.
4. Si l'option **Proposer d'enregistrer les mots de passe** est désactivé (gris), cliquez sur le bouton  pour activer l'option et obtenir un bouton bleu .
5. Pour se connecter automatiquement aux sites Web dont l'identifiant et le mot de passe ont été enregistrés, activez l'option **Connexion automatique** en cliquant sur le bouton  à sa droite pour obtenir un bouton bleu .

Note : L'exercice suivant n'est requis que si vous n'avez pas déjà un accès Internet à votre compte chez Hydro-Québec. Si vous avez déjà un code d'accès et un mot de passe, sautez au prochain exercice.

Exercice 11 : comment créer votre Espace Client sur le site d'Hydro-Québec pour ensuite utiliser la saisie semi-automatique pour les mots de passe enregistrés par Chrome ? (Sur le site d'Hydro-Québec, vous allez créer un compte client sur la page *Mon Espace Client* et demander à Chrome de mémoriser votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, ensuite vous allez accéder au site en utilisant la saisie semi-automatique. Notez que le nom d'utilisateur s'appelle *Code d'accès* sur le site d'Hydro-Québec.)

1. Créez-vous un Espace Client pour obtenir votre code d'accès et votre mot de passe pour le site d'Hydro-Québec avec les actions suivantes :
 - 1.1. assurez-vous d'avoir en main votre dernière facture d'électricité, car vous en aurez besoin plus tard lors de la création de votre espace client sur le site Web d'Hydro Québec;
 - 1.2. téléchargez la page d'accueil du site d'Hydro-Québec avec les actions suivantes :
 - 1.2.1. cliquez sur l'adresse dans la barre d'adresse pour la sélectionner;
 - 1.2.2. écrivez **hydroquebec.com/residentiel/** ;
 - 1.2.3. frappez la touche **Entrée**;
 - 1.3. en haut à droite de la barre de menus, cliquez sur le bouton **Me connecter**;
 - 1.4. dans la section **ACCÉDER à mon ESPACE client**, cliquez sur le lien **créer mon Espace client** ;
 - 1.5. dans la section **Créer mon Espace client**, cliquez dans le champ de saisie sous **Prénom**, puis écrivez votre prénom ;
 - 1.6. cliquez dans le champ de saisie sous **Nom**, puis écrivez votre nom;
 - 1.7. cliquez dans le champ de saisie sous **Adresse courriel**, puis écrivez votre adresse courriel que vous voulez utiliser comme identifiant pour votre espace client chez Hydro Québec;
 - 1.8. cliquez dans le champ de saisie sous **Confirmer l'adresse courriel**, puis réécrivez la même adresse courriel;
 - 1.9. cliquez sur le bouton **Enregistrer**;
 - 1.10. suivez les instructions pour confirmer que vous n'êtes pas un robot;
 - 1.11. à ce point, un courriel est envoyé à l'adresse courriel fournie précédemment. Accédez à la boîte de réception et ouvrez le courriel d'Hydro pour cliquer sur le lien **Choisir un mot de passe** afin de choisir votre mot de passe;
 - 1.12. cliquez dans le champ de saisie sous **Choisissez un mot de passe**, puis écrivez votre nouveau mot de passe en suivant les règles décrites pour sa composition;
 - 1.13. cliquez dans le champ de saisie sous **Confirmer le mot de passe**, puis écrivez de nouveau votre nouveau mot de passe;
 - 1.14. cliquez sur le bouton **Enregistrer**;
 - 1.15. cliquez sur le bouton **Ouvrir une session**;
À cette étape, vous retournez à la page **Accéder à mon Espace client** afin de vous connecter à votre nouveau compte en ligne d'Hydro Québec.

- 1.16. ouvrez une session avec votre identifiant et mot de passe, puis suivez les instructions pour ajouter votre compte d'Hydro actuel ou faire une demande d'abonnement aux services d'Hydro Québec;
2. Accédez au site d'Hydro-Québec en utilisant la saisie semi-automatique avec les actions suivantes :
 - 2.1. en haut à droite de la barre de menus du site, cliquez sur **Me connecter** ;
 - 2.2. remarquez que la saisie semi-automatique des mots de passe a complété les champs de saisie **Adresse courriel** et **Mot de passe** ;
 - 2.3. cliquez sur le bouton **Ouvrir une session** pour accéder à votre Espace client d'Hydro-Québec;
 - 2.4. déconnectez-vous du site d'Hydro-Québec en pointant le pointeur de la souris sur votre nom en haut, à droite de la fenêtre, tel que  puis en cliquant sur **Quitter** ;
 - 2.5. fermez l'onglet **Accéder à mon Espace client | Hydro-Québec** en cliquant sur le X dans la partie droite de l'onglet.


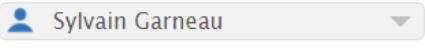
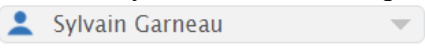
Note : Si vous avez fait l'exercice précédent avec création d'un Espace client chez Hydro-Québec, sautez l'exercice suivant.

Note : L'exercice suivant requiert que vous ayez déjà un accès Internet à votre compte chez Hydro-Québec. Si vous n'avez pas un code d'accès et mot de passe chez Hydro-Québec, faites plutôt l'exercice précédent et sautez cet exercice.





Exercice 12 : comment utiliser la saisie semi-automatique pour les mots de passe enregistrés par Chrome ? (Sur le site d'Hydro Québec, vous allez demander à Chrome de mémoriser votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, ensuite vous allez accéder au site en utilisant la saisie semi-automatique. Notez que le nom d'utilisateur s'appelle *Code d'accès* sur le site d'Hydro Québec.)


1. Enregistrez votre code d'accès et votre mot de passe pour le site d'Hydro Québec avec les actions suivantes :
 - 1.1. téléchargez la page d'accueil du site d'Hydro Québec avec les actions suivantes :
 - 1.1.1. cliquez sur l'adresse dans la barre d'adresse pour la sélectionner;
 - 1.1.2. écrivez **hydroquebec.com/residentiel/** ;
 - 1.1.3. frappez la touche **Entrée**;
 - 1.2. en haut à droite de la barre de menus du site, cliquez sur **Me connecter**;
 - 1.3. dans la section, **Accéder à mon Espace client**, cliquez dans le champ de saisie sous **Adresse courriel**, puis écrivez votre adresse courriel utilisée comme identifiant pour votre Espace client chez Hydro Québec;
 - 1.4. cliquez dans le champ de saisie sous **Mot de passe**, puis écrivez votre mot de passe;
 - 1.5. cliquez sur le bouton **Ouvrir une session**;
 - 1.6. dans la fenêtre **Enregistrer le mot de passe ?** qui apparaît, cliquez sur le bouton **Enregistrer**;

Note : pour ne pas enregistrer et ne plus revoir cette demande, tout simplement cliquez sur **Jamais**.

- 1.7. fermez la fenêtre **Mot de passe enregistré**, en cliquant sur le X, en haut, à droite de cette fenêtre;
- 1.8. pour confirmer l'enregistrement, cliquez sur l'icône de clé  à gauche de l'étoile sur la barre d'adresse et lisez le message **Mots de passe enregistrés pour ce site : votre identifiant ******* dans la fenêtre qui s'ouvre;
- 1.9. cliquez sur **OK** pour fermer cette fenêtre;
- 1.10. déconnectez-vous du site d'Hydro-Québec en cliquant sur votre nom en haut, à droite de la fenêtre, tel que  puis en cliquant sur **Quitter** ;
2. Accédez de nouveau au site d'Hydro-Québec en utilisant la saisie semi-automatique avec les actions suivantes :
 - 2.1. en quittant votre session précédente, le site d'Hydro Québec vous retourne à sa page **Accéder à mon Espace client**;
 - 2.2. remarquez que la saisie semi-automatique des mots de passe a complété les champs de saisie **Adresse courriel** et **Mot de passe**.
 - 2.3. cliquez sur le bouton **Ouvrir une session** pour accéder à votre Espace client d'Hydro-Québec;
 - 2.4. déconnectez-vous du site d'Hydro-Québec en cliquant sur votre nom en haut, à droite de la fenêtre, tel que  puis en cliquant sur **Quitter** ;
 - 2.5. fermez l'onglet **Accéder à mon Espace client | Hydro-Québec** en cliquant sur le X dans la partie droite de l'onglet.

Exercice 13 : comment gérer le contenu de la saisie semi-automatique pour les mots de passe enregistrés par Chrome ? (Nous allons utiliser l'outil de gestion des mots de passe de Chrome).

1. En haut à droite de l'écran, cliquez sur .
2. Dans le menu qui est apparu, cliquez sur **Paramètres**.
3. Dans la section **Saisie automatique**, cliquez sur  **Mots de passe** pour ouvrir la fenêtre **Mots de passe**.
4. Plus bas dans cette page, sous la section **Mots de passe enregistrés**, vous trouverez la liste des sites Web pour laquelle vous avez choisi d'enregistrer l'identifiant et le mot de passe. Pour chacun des sites de la liste, vous pouvez supprimer l'identifiant et le mot de passe sauvegardés ou voir le mot de passe sauvegardé avec les actions suivantes :
 - 4.1. à l'extrême droite du site Web visé, cliquez sur .
 - 4.2. pour supprimer le site Web de la liste des sites Web pour lesquels l'identifiant et le mot de passe sont enregistrés, cliquez sur **Supprimer**;
 - 4.3. pour visualiser l'information enregistrée pour le site Web, faites les actions suivantes:
 - 4.3.1. cliquez sur **Détails**,
 - 4.3.2. dans la fenêtre **Détails du mot de passe enregistré**, vous voyez l'adresse Web du site et l'identifiant utilisé pour le site Web,
 - 4.3.3. pour visualiser le mot de passe, cliquez sur .

*Note : si on vous demande un mot de passe dans la fenêtre **Sécurité de Windows** qui s'ouvre, entrez le nom d'utilisateur et le mot de passe de **Windows** associé à votre session Windows (il s'agit du mot de passe que vous utilisez pour ouvrir votre session Windows au démarrage de votre ordinateur), et puis cliquez sur **OK**. Si vous utilisez un NIP pour vous authentifier au démarrage, cliquez sur **Plus d'options**, puis cliquez sur l'option  et entrez votre NIP.*

4.3.4. quand vous avez terminé la lecture de l'information, cliquez sur **OK**.

2. Toujours plus bas dans cette page, sous la section **Jamais enregistrés**, vous trouverez la liste des sites Web pour lesquels vous avez choisi, lorsque demandé par Chrome, de ne jamais enregistrer le mot de passe. Pour supprimer un site Web de cette liste et ainsi recevoir la demande d'enregistrer le mot de passe du site à votre prochaine connexion à ce site, cliquez sur le **X** au bout de la ligne du site.

La saisie semi-automatique gérée par le site qui requiert un mot de passe

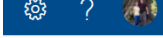
Exercice 14 : comment utiliser la saisie semi-automatique du nom d'utilisateur et du mot de passe du site outlook.com ? (Notez que cette saisie semi-automatique est gérée par le site outlook.com et non par le navigateur Chrome.)

Attention : Bien que cette option soit disponible, le Club informatique Mont-Bruno ne recommande pas que vous l'utilisiez pour des raisons de sécurité et de protection de vos informations personnelles.

1. Activez la saisie semi-automatique du site outlook.com avec les actions suivantes :
 - 1.1. téléchargez la page **outlook.com** avec les actions suivantes :
 - 1.1.1. cliquez sur l'adresse dans la barre d'adresse pour la sélectionner,
 - 1.1.2. écrivez **outlook.com**,
 - 1.1.3. frappez la touche **Entrée**;
 - 1.2. cliquez sur **Connexion**.
2. Enregistrez votre identifiant de messagerie électronique Outlook (ou Hotmail) et votre mot de passe correspondant avec les actions suivantes :
 - 2.1. au-dessus du bouton **Suivant**, écrivez votre identifiant de Compte Microsoft;
 - 2.2. cliquez sur **Suivant**;
 - 2.3. écrivez votre mot de passe;
 - 2.4. cliquez sur **Maintenir la connexion**;
 - 2.5. cliquez sur le bouton **Se connecter**;
 - 2.6. complétez, si nécessaire, les étapes de vérification de votre identité par Microsoft lorsque vous avez activé la vérification en deux étapes;
 - 2.7. si une fenêtre demande si vous voulez que Google Chrome enregistre votre mot de passe pour ce site, cliquez sur **Jamais**.
3. Expérimentez la saisie semi-automatique du nom d'utilisateur et du mot de passe d'outlook.com avec les actions suivantes :
 - 3.1. fermez votre navigateur Chrome;
 - 3.2. démarrez à nouveau votre navigateur Chrome;
 - 3.3. si outlook.com n'est pas votre page de démarrage, téléchargez la page **outlook.com** comme précédemment;
 - 3.4. notez que vous avez accès à votre boîte de réception sans avoir entré votre identifiant de compte courrier Outlook et votre mot de passe; le site outlook.com a reconnu que la

demande de connexion provenait d'un ordinateur ayant activé la saisie automatique du nom d'utilisateur et du mot de passe; le site d'Outlook a donc accordé l'accès sans demander ces informations.

4. Arrêtez de maintenir votre connexion active via la semi-automatique avec les actions suivantes :

4.1. en haut à droite de la page, à droite du ? cliquez sur la pastille Compte  ;

4.2. dans le menu qui est apparu, cliquez sur **Se déconnecter**.

Les témoins (cookies)

Le témoin (appelé cookie en anglais) est constitué de quelques caractères d'information qu'un site Web enregistre sur l'ordinateur des gens qui le visitent. Les témoins ne sont pas des virus ni des espions et ils ne sont pas dangereux, contrairement à ce que pensent plusieurs personnes. Les témoins sont utiles, et dans certains cas, essentiels au bon fonctionnement des sites Web que vous visitez. Presque tous les sites importants utilisent des témoins pour faciliter la navigation de leurs visiteurs. Certains sites vont même exiger que vous acceptiez leurs témoins avant d'afficher leur page d'accueil.

À quoi servent les témoins?

Les témoins sont accessibles et enregistrées par les sites Web que vous consultez, et par les sociétés qui affichent leurs annonces publicitaires sur des sites Web, pour qu'ils puissent reconnaître le navigateur.

Les Sites Web utilisent les témoins pour les raisons suivantes :

- établir des statistiques et volumes de fréquentation et d'utilisation des éléments composant les sites Web afin :
 - d'en améliorer l'intérêt et la facilité d'utilisation
 - et de comptabiliser les activités afin de payer les redevances dues aux différents acteurs impliqués dans la livraison des services et diffusion de publicités;
- reconnaître votre navigateur comme un ancien visiteur enregistré et se souvenir de toutes les préférences qui peuvent être identifiées pendant la consultation d'un site par votre navigateur;
- personnaliser le contenu et les publicités qui vous sont présentés pendant votre consultation sur les sites Web;
- adapter la présentation des sites Web aux préférences d'affichage de votre appareil (langue utilisée, résolution d'affichage, système d'exploitation utilisé, etc.) lors de vos visites sur ce site;
- mettre en œuvre des mesures de sécurité, par exemple lorsqu'il est demandé de se connecter à nouveau à un site tiers après un certain laps de temps.

Comment fonctionnent les témoins ?

Un site Web peut demander à votre navigateur d'enregistrer quelques caractères d'information sur votre ordinateur lors d'une visite, puis lire ces informations lors de vos visites subséquentes. Voici comment cela se produit :


1. Lorsque vous demandez accès à un site Web, votre navigateur envoie une requête à ce site. Cette requête contient :
 - l'adresse de la page que vous voulez consulter;
 - votre adresse IP (adresse Internet) pour que le site sache à quel endroit envoyer la page demandée;
 - la langue de préférence identifiée sur votre navigateur;
 - les témoins que ce site a enregistrés sur votre ordinateur lors de vos visites précédentes (évidemment, lors de votre première visite, cette partie de la requête est vide).
2. Le site contacté analyse votre requête incluant l'information contenue dans les témoins (s'il y en a) et vous envoie :
 - la page d'information demandée;
 - un ou plusieurs témoins que votre navigateur enregistre sur votre ordinateur. Ces témoins sont dits « témoins propriétaires » s'ils sont créés par le site que vous avez consulté. D'autres témoins sont dits « témoins tiers » s'ils sont créés par d'autres sites qui sont utilisés par le site que vous avez consulté (ex. : images, publicités).
3. Lors de votre prochaine requête au même site, les témoins enregistrés précédemment seront envoyés au site par votre navigateur. Le site pourra alors utiliser ces témoins pour mieux répondre à votre requête.

Notez que :

- Un site Web n'écrit jamais directement sur votre ordinateur. C'est votre navigateur qui le fait. Un site ne prend donc jamais le contrôle de votre ordinateur.
- La quantité d'information contenue dans les témoins est minime et ne peut en rien encombrer votre disque dur.
- Un site ne peut que lire les témoins qu'il a préalablement enregistrés sur votre ordinateur. Il ne peut pas lire l'information que vous avez enregistrée sur votre ordinateur ni les témoins enregistrés sur votre ordinateur par d'autres sites.
- Les témoins ne peuvent pas endommager vos fichiers ou faire des actions malicieuses comme peuvent le faire des virus ou des espions.
- La configuration par défaut de Google Chrome est d'accepter et de conserver tous les témoins qu'ils soient propriétaires ou tiers.

Exercice 15 : comment supprimer les témoins et constater que notre navigateur perd de l'information utile lorsque vous supprimez les témoins ? (Vous allez constater que le site de Bell.ca perd la connaissance de votre région de préférence lorsque vous supprimez vos témoins.)

Vous allez d'abord effacer les témoins qui se trouvent dans votre navigateur.

1. Supprimez tous les témoins enregistrés sur votre ordinateur, pour une période donnée, avec les actions suivantes :
 - 1.1. en haut à droite de l'écran, cliquez sur  ;
 - 1.2. cliquez sur **Plus d'outils**;
 - 1.3. cliquez sur **Effacer les données de navigation...**;
 - 1.4. dans la fenêtre **Effacer les données de navigation**, faites les actions suivantes :
 - 1.4.1. cochez l'option **Cookies et autres données de site**,
 - 1.4.2. décochez toutes les autres options,

- 1.4.3. en haut à droite de la fenêtre, assurez-vous de choisir la période de temps que vous désirez couvrir lors de la suppression. Pour changer la valeur actuelle, cliquez sur celle-ci pour voir les autres options puis cliquer sur **Toutes les périodes**,
- 1.4.4. cliquez sur le bouton **Effacer les données de navigation**,
- 1.4.5. fermez l'onglet **Paramètres** en cliquant sur le X dans la partie droite de l'onglet **Paramètres**.

En effaçant les témoins de votre navigateur, vous allez maintenant télécharger la page d'accueil du site Web de Bell comme si c'était la première fois. Le site de Bell utilise les données disponibles sur le réseau internet (via votre adresse IP) pour déterminer la région initiale et votre préférence linguistique identifiée dans Chrome pour la langue afin de vous présenter la version la plus appropriée de sa page d'accueil initiale. Vous pouvez alors confirmer ou choisir votre langue de préférence (français) et votre région (Québec) et vous allez ensuite constater que le site de Bell mémorise cette information dans les témoins de votre ordinateur.

2. Téléchargez la page d'accueil du site de **Bell** avec les actions suivantes :
 - 2.1. cliquez sur l'adresse dans la barre d'adresse pour la sélectionner;
 - 2.2. écrivez **Bell.ca**;
 - 2.3. frappez la touche **Entrée**.
3. Notez que le site vous présente la version de sa page en fonction de l'endroit où votre ordinateur se trouve (adresse IP) et la langue que vous utilisez actuellement sur votre navigateur. Ainsi vous devriez obtenir la version française ou anglaise de sa page d'accueil ainsi qu'une région prédéterminée.
4. Sous le logo de Bell, lors de la première visite seulement, vous verrez apparaître une bande indiquant quelle est votre région actuelle. Cliquez sur le lien **Changer de région**, puis cliquez sur une autre province que la province actuelle (avec un crochet).
5. Sous la barre d'adresse, à droite, vous pouvez également changer la langue de préférence et la province en tout temps en cliquant soit sur les deux lettres de la province actuelle ou les deux lettres de la langue à obtenir.



En même temps que le site de Bell vous envoie sa nouvelle page d'accueil, il envoie un témoin que votre navigateur enregistre sur votre ordinateur à votre insu. Ce témoin indique, entre autres choses, que vous résidez dans la province sélectionnée, quel est votre langue de communication. À partir de maintenant, et aussi longtemps que vous ne changerez pas ces paramètres ou que vous n'effacerez vos témoins, le site de Bell vous sera présenté de cette façon.

6. Fermez l'onglet **Internet, Mobile, Télévision HD, Téléphonie – Bell Canada** en cliquant sur le X dans la partie droite de cet onglet.
7. Téléchargez de nouveau la page d'accueil du site de **Bell** avec les actions suivantes :
 - 7.1. cliquez sur l'adresse dans la barre d'adresse pour la sélectionner;
 - 7.2. écrivez **Bell.ca** dans la barre d'adresse;
 - 7.3. frappez la touche **Entrée**.

En regardant dans le fichier des témoins, votre navigateur a trouvé un témoin enregistré précédemment par le site de Bell. Votre navigateur envoie ce témoin au site de Bell. Ce témoin indique au site de Bell vos préférences telles que définies précédemment.

8. Constatez que le site vous envoie sa page d'accueil selon vos préférences sans vous les demander.

Note : Vous pouvez changer votre préférence linguistique de présentation de page Web en suivant allant dans les paramètres de Chrome de la façon suivante :

- 8.1. cliquez sur  ;
- 8.2. cliquez sur **Paramètres**;
- 8.3. en bas de page, cliquez sur **Paramètres avancés**;
- 8.4. plus bas dans la section **Langues**, cliquez sur le premier item **Langue**;
- 8.5. sous **Classer les langues selon vos préférences**, déplacez les langues dans l'ordre de préférence (la première étant la préférée) en cliquant sur  à droite de la langue à déplacer, puis choisissez l'action désirée :
 - 8.5.1. cliquez la case **Afficher Google Chrome dans cette langue** afin d'indiquer votre préférence linguistique sur la présentation de Chrome lui-même,
 - 8.5.2. cliquez la case **Proposer de traduire les pages dans cette langue** afin d'obtenir la traduction d'une page dans cette langue dans la langue de préférence,
 - 8.5.3. cliquez sur **Déplacer vers le haut** afin de faire de cette langue votre langue prioritaire de présentation des pages web,
 - 8.5.4. cliquez sur **Descendre** afin de déplacer d'un niveau vers le bas cette langue dans la liste de priorité de vos préférences linguistique,
 - 8.5.5. cliquez sur **Monter** afin de déplacer d'un niveau vers le haut cette langue dans la liste de priorité de vos préférences linguistique,
 - 8.5.6. cliquez sur **Supprimer** afin d'éliminer cette langue de la liste de vos préférences linguistique;
- 8.6. Si ce n'est déjà fait, activez l'option **Me proposer de traduire les pages qui sont écrites dans une langue que je ne connais pas**.